

RENSEIGNEMENTS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

Madame, Monsieur,

Alors que l'année scolaire s'achève et que chacun songe aux vacances proches, nous venons vous apporter les précisions suivantes concernant la rentrée des classes de **septembre 2023**.

En vous souhaitant des vacances reposantes et enrichissantes, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos cordiaux sentiments.

M. CORRIERAS
Chef d'établissement

M. BUGNAZET
Directeur Adjoint

OUVERTURE ADMINISTRATION : jeudi 24 août 2023

RENTRÉE

Mercredi 6 septembre 2023 :

- BTS1 : Rentrée à 13h30 et sortie à 15h30.
- BTS 2 : Rentrée à 14h30 et sortie à 16h30.

DEBUT DES COURS : jeudi 7 septembre, suivant l'emploi du temps.

CALENDRIER DE L'ANNÉE SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Vacances TOUSSAINT	Samedi 21 octobre	après les cours au	lundi 6 novembre	au matin.
Vacances NOËL	Samedi 23 décembre	après les cours au	lundi 8 janvier	au matin.
Journée pédagogique de l'Institution : lundi 8 janvier 2024 (pas de cours pour les élèves).				
Vacances HIVER	Samedi 17 février	après les cours au	lundi 4 mars	au matin.
Vacances de PÂQUES	Samedi 13 avril	après les cours au	lundi 29 avril	au matin.

Pont de l'Ascension : du mardi 7 mai après les cours au **lundi 13 mai** au matin.

FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE : **vendredi 05 juillet 2024** après les cours

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

1. VIE SCOLAIRE :

Pour signaler les absences et les retards de votre enfant, merci de contacter l'équipe de la vie scolaire au 04 77 22 02 16.

2. POUR L'ATELIER à avoir pour le jour de la rentrée

- Un pantalon de travail.
- Une paire de chaussure de sécurité.
- Un casque anti bruit.
- Une paire de lunette de protection.
- Un mètre ruban de 5 m.
- Un crayon de charpentier.
- Un coffret d'embout de vissage torx T10-T15-T20-T25-T30**

3. LIVRES :

Certaines documentations techniques obligatoires **seront fournies et vendues par l'établissement.**

4. ASSURANCES :

Tous les accidents de travail, de jeux et de gymnastique sont couverts par la Sécurité Sociale "Accidents du travail". De plus, nous souscrivons pour chaque élève, une assurance **scolaire/extra scolaire.**

5. FOURNITURES SCOLAIRES :

- Ordinateur portable récent équipé de la suite Microsoft office (Word Excel, Power point). Il serait préférable d'avoir une configuration d'ordinateur permettant la conception assistée par ordinateur avec le logiciel Cadwork (voir document en pièce jointe). De plus, il sera fortement conseillé , d'obtenir une licence étudiant du logiciel Cadwork, pour les deux années de formation et la **poursuite d'étude en licence pro ou diplôme d'ingénieur** (coût environ 100€).

Matériel de dessin : porte mines 0.5, équerre de dessin 60 ° 22 cm, règle 50cm, lot de stylo de couleur à pointe fine type Stabilo Point 88.

D'autres fournitures pourront également être demandées par les enseignants à la rentrée.

6. RESTAURATION :

Elle sera assurée sur le site du Lycée Professionnel.

ACCES A L'ETABLISSEMENT

PRUDENCE PRUDENCE PRUDENCE

Rappel : Le parking, rue des Capucins, est ouvert au public par la ville de Saint-Chamond. De plus, cette même rue des Capucins relève du domaine public et possède des panneaux de stationnement interdit. Alors attention "aux papillons" sur les pare-brises.

L'hébergement est possible (www.ismagg.fr – onglet enseignement supérieur – hébergement) :

- MAISON SAINTE THERESE - située à 500 m environ du Lycée Professionnel – Tél : 04.77.19.01.65
- DOMAINE DE LA BAROLLIERE - A St Paul en Jarez environ 5 Kms du LP (transports en commun) - Contacter M. BOUVIER : 04 77 22 71 05.

MUTUELLE ETUDIANTE

La Loi Orientation et Réussite des Etudiants du 8 mars 2018 comprend une réforme de la protection sociale des étudiants en matière d'assurance maladie, porteuse d'une simplification administrative majeure.

Ainsi, les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur ne changent plus de régime obligatoire d'assurance maladie et ne seront donc pas affiliés au Régime des Etudiants.

Pour toute demande d'information, vous pourrez contacter l'Assurance Maladie au numéro suivant : 0 811 500 013